

Ravalement de façade : les étapes clés pour un projet serein et maîtrisé

Anticiper les démarches administratives

- Consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mairie pour connaître les teintes et matériaux autorisés.
- Déposer une déclaration préalable de travaux (DP) avant tout début de chantier.
- Vérifier si votre maison est située dans le périmètre d'un bâtiment classé (avis de l'Architecte des Bâtiments de France requis).
- Anticiper un délai d'instruction de 1 à 2 mois selon votre commune.

Décrypter et comparer les devis

- Exiger un devis détaillé incluant la surface exacte des façades (base 120m²).
- Distinguer les postes : préparation du support, traitement des fissures, type d'enduit ou de peinture, et nettoyage.
- Vérifier que les frais de mise en place de l'échafaudage et de protection des sols sont inclus.
- Comparer les prestations à périmètre égal pour éviter les mauvaises surprises tarifaires.

Sélectionner le bon professionnel

- Privilégier les entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour bénéficier d'éventuelles aides financières.
- Exiger une attestation d'assurance décennale valide et à jour.
- Demander des références de chantiers réalisés dans votre secteur géographique.
- S'assurer que l'entreprise propose une garantie sur les matériaux utilisés.

Suivre le chantier en toute confiance

- Valider la mise en place des protections (bâchage des menuiseries et sols) avant le début des travaux.
- Contrôler la conformité des produits appliqués avec ceux mentionnés sur le devis.
- Réaliser une visite de fin de chantier contradictoire avec l'artisan.
- Établir un procès-verbal de réception de chantier pour acter la fin des travaux et noter d'éventuelles réserves.